

Fédération de Tir de la Broye

TFC2004 : Villeneuve 4 – 5 - 6 juin 2004

www.tir-broye.ch

Nuvilly, Montet, mai 2004

Organisation, règlements, horaires TFC2004 – 300m

Monsieur le Président,
Chers/ères Amis/es tireurs,

Nous avons l'honneur de vous convoquer pour le Tir Fédéral en Campagne à 300m qui aura lieu les 4-5-6 juin à Villeneuve pour le 300m, le 25m et le 50m. Les tireurs disposeront de 13 cibles électroniques à 300m du stand en campagne ainsi que les installations du stand de tir conventionnel au pistolet de Villeneuve.

Le concours sera exécuté conformément au Règlement fédéral et cantonal. Il sera contrôlé par les organes compétents.

LES COMITES DES SOCIETES ONT L'OBLIGATION D'ORIENTER LEURS MEMBRES SUR CETTE MARCHE A SUIVRE.

- Catégories :** Voir le règlement de janvier 1996/2000
- Participation :** Toutes les sociétés se feront un point d'honneur d'amener le plus de tireurs possible. Organisez des transports en commun ou offrez le dîner à vos tireurs ! La Fédération de la Broye doit aligner au moins 1000 tireurs à ce concours.
Comme toujours, **la participation prime le rang.**
- Commissaire de tir :** Tout erreur doit être rectifiée au crayon rouge et être visé par le chef de tir, le commissaire ou le chef de bureau. Il doit faire signer à chaque tireur sa feuille de stand.
- Munitions et rangeurs :** Chaque tireur touchera de sa société, sa feuille de stand. **Celle-ci sera remise par le tireur lui-même au bureau des rangeurs.** Le tireur recevra, en retour, un rangeur avec indication de la série et de la place dans le stand. Ces rangeurs ne peuvent pas être échangés entre tireurs. Tout tireur qui ne se présentera pas devant la cantine à l'appel de sa série perdra son tour et devra demander un nouveau rangeur pour une autre série.
La munition sera remise au stand
- Armes autorisées :** Seul les armes d'ordonnance sont autorisées à participer au concours de section. Pour le mousqueton, le ring est autorisé.
Le tireur a l'obligation de tirer avec son arme.
- Feuilles de stand :** Chaque société utilisera les feuilles de stand reçues par le DDPS.
Ne pas oublier le sceau de la société sur la feuille de stand !
L'année de naissance du tireur devra figurer sur la feuille de stand, sinon le tireur sera **considéré** comme **actif.**

Fédération de Tir de la Broye

TFC2004 : Villeneuve 4 – 5 - 6 juin 2004

www.tir-broye.ch

Distinctions :

Elles seront touchées par les tireurs à la cantine, de même que les mentions, environ une heure après le tir. Elles seront délivrées de la façon suivante :



Aux tireurs:	Distinction cantonale (1 fois)	
	Actifs	60 pts et plus
	Vétérans, Juniors	58 pts et plus
	Double-Vétérans, Adolescents	57 pts et plus

Distinction fédérale

Actifs	57 pts et plus
Vétérans, Juniors	55 pts et plus
Double-Vétérans, Adolescents	54 pts et plus
Ou 18 mannequins touchés	

Distinction de la Fédération de la Broye

Actifs	56 pts et plus
Vétérans, Juniors	54 pts et plus
Double-Vétérans, Adolescents	53 pts et plus
<i>La distinction de la Fédération est obtenue à condition d'avoir payé la finance d'inscription de Fr 15.- (pour adolescents et juniors Frs 10.-)</i>	

Mention fédérale (FST)

Actifs	55 pts et plus
Vétérans, Juniors	53 pts et plus
Double-Vétérans, Adolescents	52 pts et plus

NE PAS OUBLIER DE FAIRE TIMBRER SA FEUILLE DE STAND AVANT LE TIR AU BUREAU DES RANGEURS EN MISANT LA MEDAILLE DE LA FEDERATION DE TIR DE LA BROYE FR 15.- (pour adolescents et juniors Frs 10.-)

Règlement du classement individuel :

En cas d'égalité de points entre des tireurs, ils seront départagés selon les points suivants: (dans l'ordre)

- 1) le résultat de la dernière série de 6 coups
- 2) la date de naissance du tireur dans l'ordre suivant : Adolescent, junior, seniors-vétéran, vétéran, actif

Tir des empêchés :

Pour les tireurs empêchés. Une séance de tir avancée aura lieu le **samedi 29 mai 2004 de 10h30 à 11h30 au stand de tir de Villeneuve**. Ces tireurs n'auront pas la possibilité d'être Roi du Tir.

Le tireur doit se présenter avec sa feuille de stand estampillée du sceau de sa société de tir. Pas besoin de prendre de la munition.

Contrôle des armes :

Ce contrôle est obligatoire à l'entrée et à la sortie du stand. Il sera effectué par les chefs de série, mais le tireur reste le responsable de son arme.

Dans la cantine, les **armes sont assurées, le magasin est retiré et la culasse est ouverte.**

Douilles :

Les douilles restent la propriété de la société organisatrice.

Fédération de Tir de la Broye

TFC2004 : Villeneuve 4 – 5 - 6 juin 2004

www.tir-broye.ch

DE LA DISCIPLINE – DE LA PATIENCE - SOYEZ SPORTIFS ... ET TOUT IRA BIEN !

Horaire des tirs :	Vendredi	4 juin 2004	De 16h00 à 20h00
	Samedi	5 juin 2004	De 09h30 à 12h00 et 13h00 à 20h00
	Dimanche	6 juin 2004	De 07h00 à 13h00

Le Comité de la Fédération vous demande de déléguer le plus grand nombre de tireur le vendredi et samedi, ceci afin d'éviter la longue attente du dimanche matin.

Bureau des rangeurs :	Heure	Vendredi 4 juin	15h30 – fin des tirs
	d'ouverture :	Samedi 5 juin	09h00 – fin des tirs
		Dimanche 6 juin	06h30 – 12h00

Contrôle final des feuilles de stand : Un membre de chaque société, au minimum, devra être présent le **dimanche 6 juin à 14h30** à la cantine pour le contrôle des feuilles de stand et des résultats. **Prendre le sceau de sa société !**

Tir des Champions : Le meilleur tireur de chaque société, ou son remplaçant, se présentera le dimanche 6 juin à 15h00 devant la cantine avec son arme. Les munitions seront données au stand.

Le programme et les modalités sont définis par la société organisatrice

Partie officielle, Proclamation des résultats : La cérémonie de clôture et la remise des prix du Tir en Campagne et du Tir des Champions auront lieu le dimanche 6 juin à 20h00 à la cantine.

Nous prions les sociétés d'apporter leur drapeau à cette occasion

Divers : Il ne sera plus délivrée de rangeurs le dimanche après 12h00.
Les sociétés ont l'obligation d'accepter tous les tireurs qui se présentent pour le concours.

*Que les 4-5-6 juin soient des jours de fêtes
et de rencontres amicales
pour tous les tireurs et amis Broyards !*

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager et orienter vos tireurs et nous vous présentons, Monsieur le Président, chers/ères Amis/es Tireurs, nos salutations sportives et amicales.

Le responsable TFC :

Samuel Jacquat

Le Président de la Fédération :

Daniel Grandjean